

EDITION 2011

2ème prix : Sciences Po Bordeaux - UNIFA

➤ **Contexte**

La directive européenne relative au paquet énergie climat a été votée par le Conseil européen et le Parlement fin 2008, avec un objectif de 20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 par rapport à 1990. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'approbation du protocole de Kyoto par la Communauté et ses Etats membres en 2002.

La directive de 2003 modifiée en 2009, en établissant un marché de quotas d'émission de gaz à effet de serre, aide l'UE et les Etats membres à accomplir leur engagement.

Par ailleurs, cette dernière directive élargit ce marché à de nouveaux secteurs et sous-secteurs, dont l'industrie européenne des engrais, qui devra acheter des quotas ou « droits à polluer » à partir de 2013. C'est dans ce contexte que l'UNIFA (l'Union des industries de la fertilisation) a accepté de participer au concours du lobbying organisé par le cabinet de consultants Spin Partners.

➤ **Problématique**

En effet, c'est la possibilité de se voir attribuer gratuitement une partie des quotas qui constitue l'enjeu majeur pour l'industrie des engrais, en vertu de la vulnérabilité du secteur à une forte compétition internationale.

Malgré cela, la décision prise à l'issue de la réunion du comité de changement climatique du 15 décembre 2010, entérinée officiellement par la Commission le 27 avril dernier, est extrêmement pénalisante pour les entreprises européennes de la fertilisation qui vont devoir acheter plus de 60 % des quotas nécessaires à leur fonctionnement.

La poursuite du lobbying dans le cadre de la suite des négociations liées à l'application de la directive 2009/29/CE, mais aussi au-delà de cet horizon, s'impose donc avec force dans ce contexte particulier.

Afin d'établir une stratégie de lobbying efficace, nous nous sommes penchées sur les forces et les faiblesses de l'UNIFA, ainsi que sur les fenêtres d'opportunité à exploiter. De cette réflexion, et après avoir réalisé une cartographie précise des acteurs, sont ressorties plusieurs propositions concrètes.

➤ **Stratégie proposée**

Nous avons d'abord avancé l'idée de la construction d'alliances entre l'UNIFA et certains acteurs spécifiques autour de la question de la sécurité alimentaire (alliance avec les grandes ONG de la faim et sensibilisation au rôle des engrais dans ce domaine) ainsi que du risque des fuites de carbone (en particulier, le rapprochement avec le monde agricole touché indirectement par la nouvelle directive). D'autres alliances pourraient par ailleurs être établies au niveau trans-sectoriel afin de maintenir l'alerte rouge en matière d'exposition au risque de fuite carbone auprès des décideurs.

Par ailleurs, nous avons relevé certaines initiatives intéressantes mises en place par les autres associations professionnelles de l'industrie des engrais afin que l'UNIFA puisse s'en inspirer.

Enfin, comme cela nous l'était demandé, nous avons étudié les possibilités d'une poursuite du lobbying au delà des échéances immédiates. Nous avons tenté d'analyser comment l'UNIFA pouvait exploiter l'agenda du secteur agricole qui va connaître les bouleversements de la PAC 2014.

Victoire Champenois, Sarah Grau et Marie Trancart